



**PROCÈS-VERBAL DE LA 577^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 13 décembre 2018 à 11 h 30 au salon rouge de l'UQTR
(577-13-12-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
Mme Diane Gagné, vice-présidente aux relations de travail
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absence :

Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assistent également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-577-13-12-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de la 576^e réunion:
- 4) Suites à donner aux dossiers
- 5) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 29 novembre 2018
 2. Retenues à la source du mois de novembre : ARC : 2 847\$; MRQ : 4 616 \$
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Conférence des directeurs 2.0 (suite) (13 h)
- 8) Journée de formation sur le financement des universités (FQPPU)
- 9) Délégation au conseil fédération de la FQPPU : 7-8 février 2019
- 10) Questionnaire sur le cyber harcèlement des professeurs d'université
- 11) Dossiers de gestion des ressources humaines (huis clos)
 1. Projet de contrat du conseiller aux affaires universitaires
 2. Recours judiciaires de Mme Thiffault contre le Syndicat
- 12) Affaires nouvelles :
- 13) Date de la prochaine réunion : 17 janvier 2019
- 14) Levée de l'assemblée

CX-577-13-12-18-02 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-577-13-12-18-03 **Adoption du procès-verbal de la 576^e réunion du comité exécutif**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, il est proposé et dûment appuyé d'adopter le procès-verbal de la 576^e réunion du comité exécutif tenue le 30 novembre 2018.

CX-577-13-12-18-04 **Suites à donner au dossier**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et

du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers. On précise que le document déposé tient compte des décisions prises lors de la journée bilan et plan d'action tenue le 5 décembre dernier.

CX-577-13-12-18-05 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 29 novembre 2018

La secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 29 novembre dernier. Elle précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

La VPRT signale qu'il faudrait faire parvenir aux professeurs, avant le 29 janvier, un rappel sur la nécessité pour les assemblées départementales d'adopter une nouvelle politique de répartition des éléments de la fonction des professeurs.

Le CRT rédigera le message qui sera expédié aux professeurs.

2. Retenues à la source

Le trésorier précise que les retenues à la source du mois de novembre 2018 ont été expédiées aux gouvernements : ARC : 2 847 \$. MRQ : 4 616 \$.

CX-577-13-12-18-06 Rapports des officiers et des délégations

Considérant l'heure et la rencontre prévue avec les directions de département faisant partie du comité de rédaction du document de réforme de la conférence des directeurs et des directrices de département à 13 h, le président propose de reporter à la prochaine réunion du comité exécutif les rapports des officiers.

Les membres acquiescent à la proposition du président.

CX-577-13-12-18-07 Conférence des directeurs 2.0 (suite)

Le président propose de discuter des points de vue exprimés par les délégués syndicaux lors de la réunion du conseil syndical du 6 décembre dernier sur la CDDD 2.0 avant l'arrivée, à 13 h, des directeurs membres du comité de rédaction du projet de réforme de la conférence.

Certains délégués ont souligné que la proposition de réforme de la conférence vient de la volonté des directions de département, à la suite du lock-out, de jouer un rôle plus important dans la gouvernance de l'université.

Ils ont aussi mentionné qu'il était essentiel que la démarche entreprise par les directions de département respecte la souveraineté et les prérogatives des assemblées départementales prévues à la convention collective des professeurs.

Le VPAU indique qu'il serait intéressant que le CRT produise un document synthèse, tiré de la convention collective, et qui préciserait les responsabilités des assemblées départementales. La VPRT s'engage à réaliser le document.

Plusieurs délégués ont souligné que le document produit par les directions de département ne reflétait pas complètement les intentions manifestées par plusieurs directeurs de département. Il serait souhaitable que le document soit revu afin de tenir compte du rôle des assemblées dans la vie départementale.

Le président considère qu'il faudrait s'assurer que le vote des assemblées départementales sur le projet de réforme n'ait pas d'incidence légale sur la reconnaissance ou la légitimité de la conférence. Un avis a d'ailleurs été demandé à M^e Gabriel Hébert-Tétrault.

À 13 h, le président souhaite la bienvenue au professeur Gilles Broncthi, directeur du Département d'anatomie, et à la professeure Sonia El Euch, directrice du Département des

sciences de l'éducation, qui font partie du comité de rédaction du document portant sur la réforme de la conférence des directeurs. Il les remercie d'avoir accepté l'invitation du comité exécutif de discuter du projet de réforme.

La VPRT résume, pour le bénéfice des invités, les échanges tenus par les délégués lors de la réunion du conseil syndical du 6 décembre dernier. Elle précise que le comité exécutif et le conseil syndical ne sont nullement contre la démarche entreprise par les directions de département. Le comité exécutif est même très favorable à l'engagement des professeurs dans la gouvernance de l'université.

Elle précise toutefois qu'il faut s'assurer que la réforme de la conférence ne se fasse pas au détriment des assemblées départementales et de la convention collective des professeurs.

Le professeur Bronchti précise que le premier objectif du comité de rédaction était d'accroître l'influence des directeurs dans la gestion et la gouvernance universitaire. La réforme permet d'élire un coprésident à la CDDD, désigné par les directeurs, d'inscrire des points à l'ordre du jour des rencontres mensuelles, d'aborder des questions touchant particulièrement la gestion des départements et de donner des avis formels s'adressant aux instances de l'UQTR. Il est même prévu que les directions de département se rencontrent avant la conférence afin de discuter de positions communes à l'ensemble des départements.

La professeure El Euch ajoute qu'il a toujours été prévu que les directions de département consultent leur assemblée départementale avant de prendre position sur un dossier en particulier.

Le professeur Bronchti précise que considérant le nombre de départements (28), la conférence fonctionnerait avec des sous-comités composés de quelques directions et de gestionnaires. Ces sous-comités formuleraient des recommandations à la conférence qui en disposerait en émettant des avis aux instances ou en demandant des avis aux assemblées départementales.

La professeure El Euch quitte la rencontre à 14 h.

Les membres du comité exécutif soulignent que la proposition de réforme n'est pas suffisamment explicite sur la nécessité, pour la conférence des directeurs, de consulter les assemblées départementales. Il serait intéressant que le projet précise qu'il s'agit d'une instance consultative. La VPRT s'informe de la nécessité de faire voter le projet élaboré en assemblée départementale puisque la conférence des directeurs existe depuis plusieurs décennies sans que cette démarche ait été nécessaire.

Le professeur Bronchti se déclare ouvert à revoir le libellé du projet, mais il souhaiterait que cela se fasse rapidement. La conférence doit aborder bientôt une nouvelle formule de répartition des budgets départementaux et il croit important que la conférence puisse émettre des avis sur cette question. Il termine en précisant que la conférence est un lieu important de concertation pour les directions de département.

Le président rappelle que le temps alloué à la rencontre est écoulé. Il serait effectivement intéressant que le comité exécutif rencontre à nouveau les directeurs membres du comité de rédaction du projet de réforme au début de la prochaine année. Il remercie le professeur Bronchti de sa disponibilité.

À la suite du départ des directions de département, les officiers considèrent qu'il y aurait peut-être trois solutions permettant de répondre aux attentes des directions et des délégués :

- Que les directions de département renoncent à consulter les assemblées départementales sur le projet de réforme de la conférence des directeurs et des directrices de département ;
- Que la direction de l'UQTR enclenche rapidement les démarches afin de faire de la CDDD une instance officielle reconnue dans les politiques de l'UQTR et dans la convention collective ;
- Que le comité exécutif précise aux professeurs que même si les assemblées départementales entérinent la réforme de la CDDD, le Syndicat garde son droit de déposer des griefs si celle-ci discute des conditions de travail des professeurs.

CX-577-13-12-18-08 Journée de formation sur le financement des universités (FQPPU)

Le président rappelle la tenue, par la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), d'une journée de formation sur le financement des universités. L'activité devrait avoir lieu au mois de janvier 2019.

Après discussion, les membres conviennent de déléguer le VPAU à cette journée de formation et d'assumer les frais reliés à cette délégation.

CX-577-13-12-18-09 Délégation au conseil fédération de la FQPPU : 7-8 février 2019

Le président souligne que la prochaine rencontre du conseil fédéral de la Fédération aura lieu les 7 et 8 février prochain.

Le secrétariat de la Fédération a déjà débuté la réservation des chambres pour l'activité. Il faudrait donc que le comité exécutif détermine la composition de sa délégation.

Après discussion, les membres délèguent le président, la VPRT et le trésorier au conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et d'assumer les frais reliés à cette délégation.

CX-577-13-12-18-10 Questionnaire sur le cyber harcèlement des professeurs d'université

Le président indique qu'il a reçu une demande du président du SPUQ afin d'inclure les professeurs de l'UQTR dans l'étude menée sur le cyber harcèlement subi par les professeurs d'université. Le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) pourrait alors bénéficier des données découlant de l'étude.

La VPRT précise qu'il faudra s'assurer que les chercheurs disposent d'un certificat d'éthique et des clauses de confidentialité habituelles sur les résultats de l'étude.

Il est convenu de vérifier ces conditions auprès des responsables de l'étude et de confirmer la participation du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

La VPRT quitte aussi la réunion.

CX-577-13-12-18-11 Dossiers de gestion des ressources humaines (huis clos)

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires et la conseillère en relations de travail à quitter la rencontre.

1. Projet de contrat du conseiller aux affaires universitaires
2. Recours judiciaires de Mme Thiffault contre le Syndicat

CX-577-13-12-18-12 Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est traitée à ce point de l'ordre du jour.

CX-577-13-12-18-13 Date de la prochaine réunion

La secrétaire signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 17 janvier 2019.

CX-577-13-12-18-14 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h 15.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre